

Diocèse de Quimper et de Léon.

Doyenné de *Carhaix*

Sainte Paroisse de *Plouguer* il n'y a aucune
chapelle publique.

COMMUNIQUÉ DE L'ÉVÊCHÉ

(Chapelles publiques.)

Monseigneur l'Évêque prie instamment MM. les Curés et Recteurs de lui fournir, dans le plus bref délai possible, les renseignements suivants :

1° Existe-t-il dans la paroisse des chapelles ouvertes au public où l'on célèbre la sainte Messe ou quelque autre office du culte ?

2° Quel est le nombre de ces chapelles, et à qui appartiennent-elles ?... à la commune, à la fabrique ou à quelque particulier ?

3° Ces chapelles ont-elles un décret d'autorisation et, dans le cas contraire, à quelle date faut-il faire remonter, plus ou moins approximativement, leur ouverture au culte ?

4° Quels sont les services qui se font dans ces chapelles, tant au point de vue du culte lui-même, qu'au point de vue de la prédication et des catéchismes ?

5° A quelle distance se trouvent-elles de l'église paroissiale ? Les chemins qui les y rattachent sont-ils toujours et même souvent praticables ?

6° Quel est le chiffre de la population qui est notablement plus rapprochée de ces chapelles que de l'église paroissiale, et quel est le nombre approximatif des fidèles qui y assistent aux offices, notamment à la messe du dimanche ?

(Prière d'inscrire les réponses dans les colonnes du formulaire, p. 2 et 3. — La page 4 est réservée pour les observations particulières.)

N. B. — Cette feuille devra être renvoyée à l'Évêché, lors même qu'il n'existerait pas de chapelle publique dans la paroisse.

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

QUESTIONNAIRE

de la paroisse de *Plouguer*

1° Date d'érection.

*Chapelle du château
de Kerauzant sur
laquelle je n'ai pu*

donner immédiatement

les renseignements

demandés.

2° Nom du propriétaire. —

Mme J. Saisy de Kerauzant

Religieuse, au monastère

à Vienne (Autriche)

3° Messes célébrées chaque

année.

Depuis six ans, la

messe n'y a pu être dite

plus de trois fois.

— ou chaque mois ..

— ou chaque semaine.

4° Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du propriétaire actuel ? ..

— A-t-il reçu le visa de l'Évêché ?